



AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2025 et du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe tiendra une **séance extraordinaire**, le **mardi 10 décembre 2024, à 20 h 30**, afin d'adopter le budget pour l'exercice financier 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Saint-Philippe, ce 2 décembre 2024.

Le greffier de la Ville,

Yvan Laberge, avocat